

Les outils de régulation du foncier: contrôle des structures et SAFER

OBJECTIFS

Savoir utiliser les principaux outils de maîtrise du foncier agricole.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

CONTENU

Matin: Savoir mettre en œuvre les mécanismes de maîtrise foncière présentés par la SAFER

Introduction (bref historique, organisation de la SAFER, missions).

Lien entre SAFER et contrôle des structures.

Intervention amiable et exercice du droit de préemption par la SAFER.

Procédure d'attribution (appel à candidature, comité technique départemental, décision).

Après-midi: Analyser le mécanisme du contrôle des structures et être capable de l'appliquer.

Champs d'application du contrôle des structures

Procédure d'examen d'une demande d'autorisation d'exploiter (publicité des demandes, incidences des concurrences, rôle de la CDOA, recours possibles...)

Contenu et élaboration des SDREA

Utilisations possibles du contrôle des structures en faveur de l'installation

Sanctions du non-respect du contrôle des structures

Modalités pédagogiques: exposé théorique, échanges avec les stagiaires

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Gard

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

Adhérent **189 €**

Formation prise en charge pour les éligibles VIVEA Pour les non éligibles VIVEA, nous contacter

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Responsable de stage: Anne-Sophie ROBAST

addearg.formation@gmail.com

ADEAR Gard

26 rue Centrale

30190

Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

N° d'organisme de formation :

91300280330

NOTE : Bulletin crée le 27/10/2020 V2

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
10/12/2020	30190 Gard	Mickael Fourrel, Directeur de la SAFER départementale du Gard Delphine Gavend, juriste à la Confédération Paysanne Nationale

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))